

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 MARS 2013

Présents : Didier GUILLAUME - Jean-Yves PILLIER - Michel COUTELET - Alain DAVASE Christian CUSSONNEAU - Gabriel HUBERT.-Dominique BILLY.-Catherine CLEMOT - Martine BEAUMONT -

Absente excusée : Caroline ROBINEAU

Absent : Gilles FOULON.

BUDGET PRINCIPAL :

► Compte de gestion et compte administratif 2012

Le compte de gestion, dressé par le receveur municipal, ainsi que le compte administratif, arrêté par Monsieur le Maire, ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir les résultats suivants :

... en section de fonctionnement : excédent de clôture de 237 646.80 euros,

... en section d'investissement : déficit de clôture de 24 942 euros,

soit un excédent global de : 212 704.80 euros.

► Affectation du résultat de fonctionnement 2012

Compte-tenu du besoin de financement de la section d'investissement s'élevant à € et des restes à réaliser sur les investissements 2012 pour €, il a été décidé d'affecter euros du résultat de fonctionnement 2012 en section d'investissement 2012, le solde du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012, à savoir euros, étant reporté en section de fonctionnement du budget de l'exercice 2013.

► Budget primitif 2013

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2013 qui s'équilibre, en dépenses et recettes, pour une somme de € en section de fonctionnement et € en section d'investissement.

► Taux de la fiscalité locale 2013

Le Conseil Municipal a reconduit les taux d'imposition ainsi qu'ils suivent pour l'année 2013 :

- 16,70 % pour la taxe d'habitation,
- 13,35 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 36,30 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 20,54 % au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises.